

affaires importantes qui demandent que mon Parlement y fasse une attention sérieuse, & qu'on attend encore des divers Cantons de ce Pays-là plusieurs informations que j'aurai soin de faire remettre à votre examen ; j'ai jugé à propos de vous faire assembler aujourd'hui, afin de vous donner le tems d'expédier les ordres nécessaires pour que les places qui sont devenues vacantes dans la Chambre des Communes, depuis la dernière séance, puissent être remplies, & que par ce moyen tout le Parlement soit réuni pour délibérer sur les affaires importantes que j'ai à lui communiquer immédiatement après les petites vacances ordinaires de ce tems-ci.

Ce Discours prononcé, le Roi se retira à son Palais, & les deux Chambres motiverent chacune une Adresse à Sa Majesté. A la suite du second Paragraphe de celle des Seigneurs, on proposa, de là part des partisans de l'ancien Ministre, d'insérer l'Article suivant : « Nous désirons de témoigner à Votre Majesté notre vive douleur & notre indignation concernant les tumultes & soulèvemens dangereux qui ont été excités dans les Etats de Votre Maj. en Amérique, par opposition à l'observation des Loix & par une manifeste violation du droit parlementaire de la Grande-Bretagne ; nous embrasserons avec plaisir la première occasion qui se présentera d'assurer Votre Majesté que, totalement persuadés de la nécessité où nous sommes de corroborer le pouvoir législatif de la Grande-Bretagne, nous concourrons de bon cœur à affermir le Gouvernement & à contenir les Colonies dans une obéissance légitime & dans une constitutionnelle dépendance de l'autorité souveraine. »